

Modification de la LB

Insolvabilité bancaire

Par Alexandre Richa le 28 novembre 2003

Le 3 octobre 2003, le parlement suisse a adopté une révision de la loi sur les banques qui réforme profondément les règles relatives à l'insolvabilité des banques et des négociants.

Délai référendaire : 22 janvier 2004.

Voir en ligne : [texte publié dans la feuille fédérale](#)

Reproduction autorisée avec la référence suivante: Alexandre Richa, Insolvabilité bancaire, publié le 28 novembre 2003 par le Centre de droit bancaire et financier, <https://cdbf.ch/fr/70/>